



263 Rue de Paris Case 550
93515 MONTREUIL cedex
Tél : 01 48 51 51 83 – Fax 01 48 51 14 43
E-mail : cgtpolice@cgt.fr
Site Internet : www.police.cgt.fr

MOTION

Les organisations syndicales signataires
à
Monsieur le Préfet Délégué à la Sécurité et la Défense

-Lors de la réunion du 31 mars 2011, le Secrétaire Général Adjoint nous a présenté un vague projet de réorganisation de l'actuel Bureau de la Gestion Statutaire et des Rémunérations (BGRS). Au cours de cette réunion, les Organisations Syndicales ont demandé la consultation du personnel sous forme de groupes de travail.

-Les 7 et 21 avril 2011, le Secrétaire Général Adjoint a réuni les agents concernés pour leur présenter sa décision avec application au 1^{er} mai ou 1^{er} juin, puis 1^{er} septembre.

Après concertation avec le personnel concerné lors de la réunion mensuelle d'information du 22 avril, il apparaît que ce projet est :

- Précipité
- Inadapté aux regards des incertitudes ministérielles de l'Opérateur National de la Paie repoussées à 2015.
- Incompatible avec le décret de 1962 (séparation ordonnateur/comptable)
- Créateur de tensions et de stress dans les services
- Générateur de désorganisation, notamment sur les rémunérations des agents des services de Police.

Pour toutes ces raisons, **les agents se sont prononcés contre tout projet de cette nature.**

La méthode « à la hussarde » employée par le Secrétaire Général Adjoint, avec mépris, pressions et même menaces sur les agents est particulièrement grave et relève d'un régime féodal.

Nos Organisations Syndicales n'ont à aucun moment validé ce projet et s'associent à la position des agents.

Cette méthode est indigne du dialogue social.

Nous exigeons le retrait immédiat et définitif de toute proposition de réorganisation non concertée avec l'opérateur.

à Lyon.